



**Plateaux de travail : Des milliers de personnes handicapées qui sont très éloignées du marché régulier de l'emploi, sont complètement oubliées dans les sorties médiatiques.**

**Québec, le 3 juin 2025.** L'Alliance québécoise de regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH) est étonnée de constater, que les personnes qui ont une déficience intellectuelle, qui sont autistes ou qui ont une déficience physique et qui requiert un niveau de soutien important ou très important, sont complètement oubliées dans les propos tenus dans la sphère médiatique concernant les plateaux de travail.

Nous avons pris connaissance au cours des derniers jours des sorties publiques de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et des reportages publiés dans le journal La Presse samedi dernier. Nous sommes en accord que des personnes handicapées qui sont aptes à occuper des emplois, devraient intégrer le marché du travail.

**Notre étonnement est basé sur le fait que les sorties médiatiques sont faites sans aucune nuance par rapport aux clientèles comme si, toutes les personnes handicapées qui fréquentaient des plateaux de travail étaient aptes à exercer un emploi.**

Selon les données statistiques des établissements, il y a au Québec entre 15 et 20 000 personnes handicapées qui fréquentent des services socioprofessionnels dans le réseau public et dans des organismes communautaires. Le programme des services socioprofessionnels s'adresse aux personnes qui pourraient occuper un emploi, mais surtout aux personnes éloignées du marché du travail. Pour ces dernières les services visent alors à ce qu'elles exercent un rôle social et demeurent actives. Elles réalisent des activités variées et stimulantes pour développer leur autonomie et maintenir leurs capacités.

Il faut comprendre que les personnes qui fréquentent des activités de jour et des activités contributives n'exercent pas un emploi. Elles font plutôt des apprentissages dans le cadre d'activités de type travail, ce qui est différent que d'un emploi en tant que tel. C'est ce qui explique que ces services socioprofessionnels sont sous la gouverne du réseau de la santé et des services sociaux et non de celui de l'emploi et de la solidarité sociale.

## **Les dommages collatéraux du manque de nuance**

En tant qu'organisme national de défense des droits des personnes handicapées, l'AQRIPH prend la parole aujourd'hui pour mettre sur la place publique ces milliers de personnes.

Ce que reproche l'AQRIPH c'est d'avoir complètement oublié les Nathalie, Simon, Julien, Christine... pour qui les plateaux de travail répondent à leurs besoins et à leurs préférences. C'est ce qui a grandement manqué dans le débat public sur les plateaux de travail.

L'AQRIPH aimerait souligner que depuis les derniers jours, nous avons entendu de nombreux témoignages troublants de parents, d'intervenants et de représentants d'organismes.

Ces personnes sont blessées et très affectées des propos tenus concernant l'exploitation sur les plateaux de travail. Elles ne se lèvent pas le matin en se disant qu'elles vont aller faire exploiter ou exploiter des personnes handicapées. Elles constatent plutôt que le Québec s'est doté d'un programme qui permet justement à ces personnes de participer socialement, autrement.

Faute d'un discours nuancé rapporté dans l'espace public, l'AQRIPH trouvait important de publier le présent communiqué.

## **À propos de l'AQRIPH**

L'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH) est un organisme national de défense collective des droits des personnes handicapées et de leurs proches, formé de 17 regroupements régionaux présents sur le territoire québécois, qui eux rassemblent plus de 400 organismes de personnes handicapées et de proches.

Source : Isabelle Tremblay, directrice de l'AQRIPH  
(581) 308-6770  
aqriph@aqriph.com